

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	6^{ème}
Nom de site	SENAT BONAPARTE	Numéro	757210
Adresse du site	75, rue Bonaparte	Hauteur	R+6 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	01/12/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	06/12/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	01/01/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 50°, 160° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 50° <4V/m - 160° <1V/m - 270° <4V/m 5G (3500) : 50° <4V/m - 160° <1V/m - 270° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27.11m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

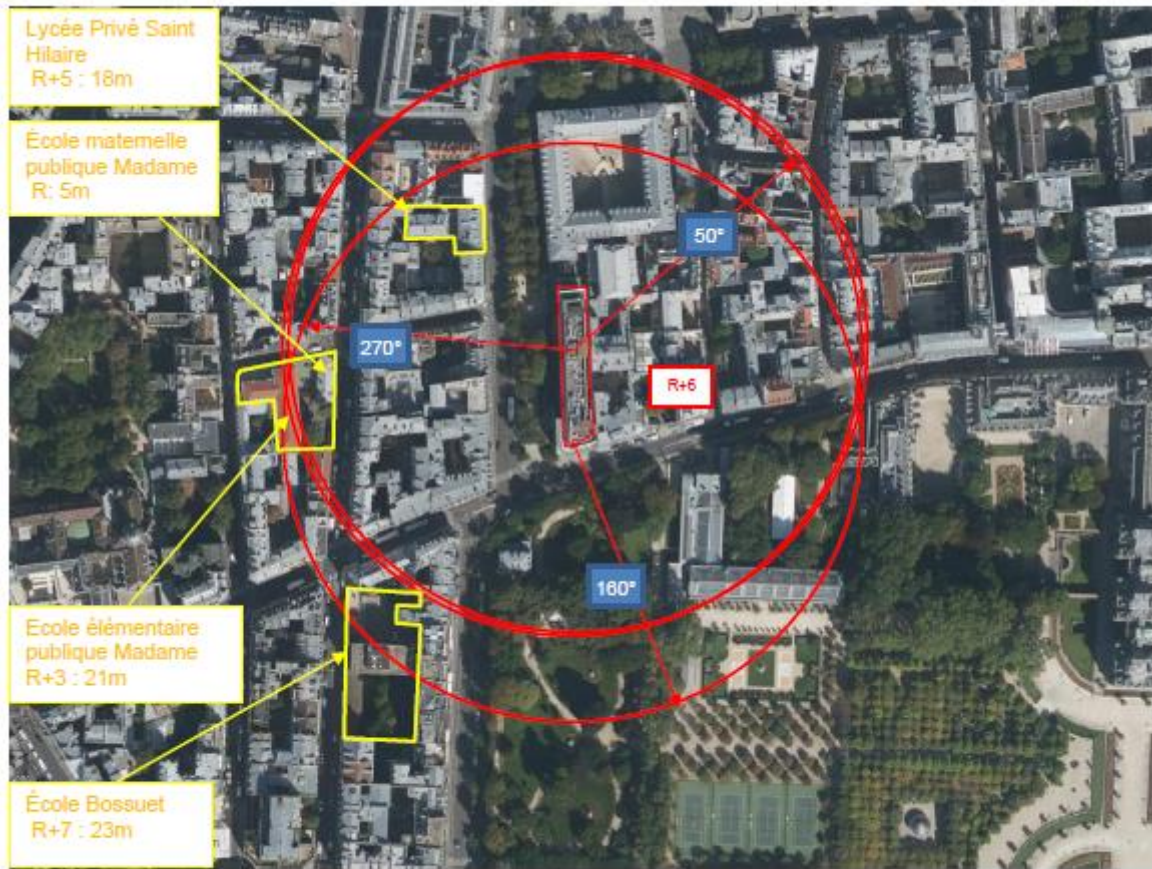
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

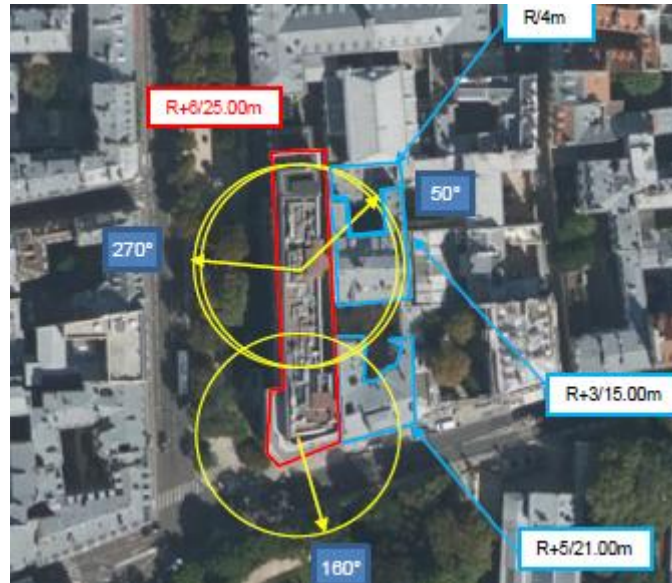
Localisation des établissements dont l'emprise est située dans un rayon de 130m.



Rayon 130m

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée Privé Saint Hilaire	82 Rue Bonaparte-75006 PARIS	18m	Non	66m	0,2330 V/m
École maternelle publique Madame	40 rue Madame-75006 PARIS	5m	Oui	113m	0,2147 V/m
Ecole élémentaire publique Madame	42 rue Madame-75006 PARIS	21m	Oui	116m	0,1031 V/m
École Bossuet	51 Rue Madame-75006 PARIS	22m	Non	107m	0,0600 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe :

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

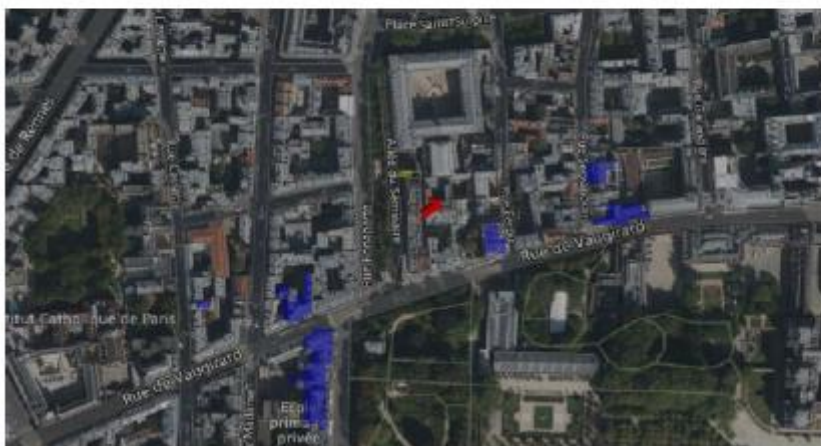
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 160°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	24.5 m	24.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 50°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables :

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

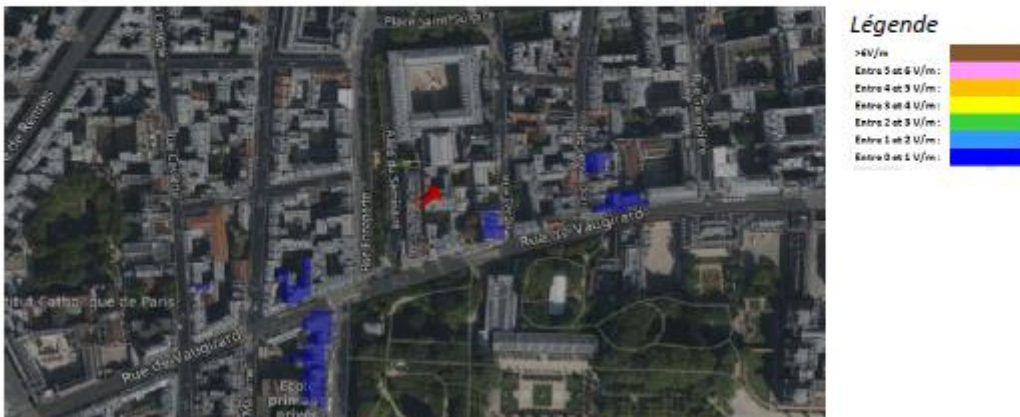
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 50°	Azimut 160°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	24.5 m	24.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 50°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 50° :



Azimut 160° :



Azimut 270° :

